

## DOSSIER

Point sur la mise en œuvre  
du plan d'action du Contrat local  
de santé du Pays de Martigues

### ACTUS

Ouverture d'une clinique  
de soins de suite et de réadaptation

### ENVIRONNEMENT

Tableau de bord santé-environnement  
2016 de l'ORS PACA

# SOMMAIRE

## Actus ..... p 7

Une clinique de soins de suite et de réadaptation qui répond à un besoin de longue date

## Dossier ..... p 8

Point sur la mise en œuvre du plan d'action du Contrat local de santé du Pays de Martigues

## Environnement ..... p 15

Tableau de bord santé environnement 2016 de l'ORS PACA

Forum Santé-travail des 9 et 10 mars 2017

## Portrait ..... p 20

3 questions au Dr Bernard Thoron, pédiatre à Martigues

# ÉDITO

La rentrée de septembre verra l'ouverture à proximité de l'Hôpital du Vallon d'une clinique de soins de suite et de réadaptation spécialisée en affections de l'appareil locomoteur. Il s'agit-là d'un net progrès pour notre territoire dont le taux de recours aux soins de suite avait été qualifié dès 2009 de plus faible des Bouches-du-Rhône-sud du fait de son déficit capacitaire en offre. Les élus du territoire ont été des éléments moteurs à sa concrétisation en occupant des fonctions de Présidence au sein d'instances de l'ARH puis de l'ARS à l'échelle départementale, permettant ainsi de faire valoir les besoins du Pays de Martigues et de soutenir un objectif de réduction des inégalités de santé. En prenant l'initiative de se doter d'un observatoire de la santé, service d'ingénierie et de promotion de la santé à l'échelle communale puis intercommunale, ils ont pu notamment être force de propositions à partir d'éléments étayés.

Ainsi l'aménagement de notre territoire en matière de santé est-il le fruit de la rencontre des experts en analyse des besoins, des planificateurs, des acteurs de santé du territoire, des représentants d'usagers et des représentants des citoyens que sont les élus locaux. C'est dans cette même dynamique que nous faisons vivre depuis 2013 le Contrat local de santé du Pays de Martigues, avec persévérance et souci de l'intérêt général. Ce numéro consacre un point d'étape sur sa mise en œuvre en matière d'offre de soins de premiers recours, d'offre de services et d'équipements pour personnes âgées et personnes en situation de handicap, de santé environnementale et de santé mentale : nombreuses concrétisations et démarches en cours ; freins rencontrés parfois, comme par exemple sur l'expérimentation d'une unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes confrontée au manque de moyens des Politiques de Santé publique que nous combattons. Il vous est ainsi permis d'évaluer le chemin parcouru et d'y prendre part à chaque fois que vous le désirez.

Les mois à venir vont être à nouveau un période de redistribution des compétences territoriales entre échelon métropolitain et échelon local. Face à ces modifications imposées par la définition progressive de l'intérêt métropolitain, le risque est de voir le service Observatoire et promotion de la santé du Pays de Martigues démantelé. L'enjeu est et sera pour nous de pouvoir maintenir la dynamique engagée depuis de nombreuses années et porteuses de fruits, fondée sur une gestion de proximité soucieuse de répondre aux besoins du territoire, un dialogue incontournable avec les partenaires institutionnels et des échanges riches et constructifs avec les acteurs de terrain. Nous continuerons aussi à défendre une approche intercommunale, comme nous l'avons fait pour l'action sociale, porteuse de solidarité, adaptée aux caractéristiques démographiques, sociales, sanitaires et environnementales du territoire, et plus efficace en matière d'aménagement et d'actions sur les déterminants de santé.



**Françoise Eynaud,**  
3<sup>e</sup> vice-présidente  
du Pays de Martigues,  
en charge de la Santé



**Photo de couverture :**  
Patio de la clinique de soins  
de suite et de réadaptation  
Korian de Cap Ferrières  
à Martigues

### Médecins en Pays de Martigues

**Contact:** Service Observatoire et Promotion de la Santé du Pays de Martigues  
Hôtel de l'Agglomération - Rond-point de l'Hôtel de Ville - 13500 Martigues

**Tél. :** 04 42 06 90 74 - **Fax:** 04 42 06 90 78 - **Email:** marielle.ortega@paysdemartigues.fr

**Directeur de la publication:** Frédéric Collart / **Rédactrice en chef:** Catherine German-Labaume

**Rédaction:** Marielle Ortega / **Photos:** Nathalie Arnichand, Serge Di Scala, Marielle Ortega

**Impression:** Imprimerie CCI - Marseille

Nos remerciements vont à l'ensemble des médecins et autres professionnels qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro.

L'édition papier a été tirée en 2000 exemplaires.

## ADDICTION Méditerranée (ex AMPTA) : Consultation avancée de Port-de-Bouc

Mise en place depuis 2011, cette consultation avancée a lieu tous les jeudis matin de 9 h à 12 h à la Maison des Services au Public de Port-de-Bouc. Elle a deux principaux objectifs : la facilitation de l'accès au Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) pour les habitants de la ville et le renforcement du travail en réseau avec les acteurs médico-sociaux du territoire.

- La consultation est ouverte aux personnes en difficulté avec une conduite addictive : drogue, alcool, tabac, cannabis, médicaments, jeux, cyber-addiction... ; aux familles, amis, proches qui ont besoin d'information et de soutien ; à toute personne souhaitant des informations sur les conduites addictives.
- Elle permet un travail de proximité en renforçant le travail en réseau avec les acteurs médico-sociaux du territoire. Ce travail peut prendre plusieurs formes : accueil des partenaires pour travailler sur des situations individuelles complexes, synthèse sur des situations communes, orientation par le biais d'entretiens tripartites.

Les personnes accueillies sont pour la grande majorité orientées par les partenaires locaux : APDL, Mission locale, foyers Adoma, Equipes St-Vincent, CIAS et lycées. Les médecins de ville peuvent aussi s'appuyer sur cette ressource de proximité, d'autant qu'il est parfois difficile d'amener un patient à consulter sur Martigues.

**Contact :**  
Tél. 04 42 81 00 56  
lentemps@ad-med.fr



## Le DICAdd13, Dispositif d'Information et de Coordination en Addictologie des Bouches-du-Rhône

Soutenu par l'ARS après la disparition des microstructures (cf. MepM n°20), le DICAdd13 est une plateforme départementale d'appui et de coordination de la prise en charge des problématiques addictives dans les Bouches-du-Rhône. Piloté par l'hôpital d'Allauch, il intervient sur l'ensemble du département depuis 2015. Ses services sont gratuits et il n'y a pas de formalité d'adhésion pour les professionnels de santé.

Il propose un soutien à la prise en charge globale médico-psycho-sociale : un médecin en addictologie coordinateur pour tout conseil, une prise en charge de séances de psychologie libérale pour vos patients (au cabinet du psychologue libéral conventionné sur le territoire, ou à domicile, en fonction de la situation du patient, limitée à 6 séances), une prise en charge des frais de santé pour vos patients en attente d'ouverture de droits, une mise à disposition d'une base documentaire actualisée sur les addictions, une coordination des parcours de soins.

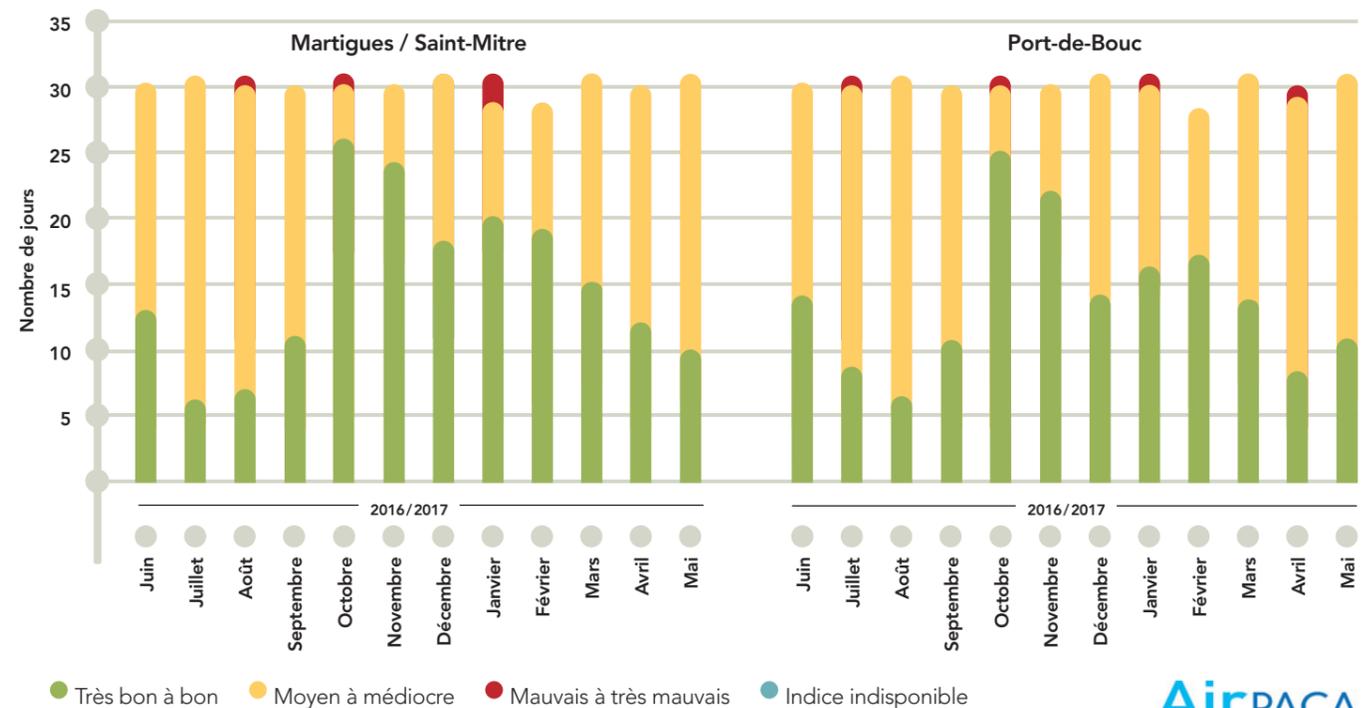
A ce jour, 72 personnes bénéficient ou ont bénéficié d'une coordination de leur parcours de soins en addictologie, et 350 professionnels de tous champs et de tous secteurs ont fait confiance au DICAdd13 pour les accompagner dans le suivi de leurs patients et usagers.

**En savoir plus :** [www.dicadd13.fr](http://www.dicadd13.fr)  
Contact du lundi au vendredi de 9 h à 17 h  
Tél. 04 91 10 46 07 - [dicadd13@ch-allauch.fr](mailto:dicadd13@ch-allauch.fr)

## Indice de l'air à Martigues/Saint-Mitre et Port-de-Bouc

L'indice de la qualité de l'air permet de caractériser chaque jour et de manière synthétique la pollution atmosphérique globale d'une zone géographique définie. Cet indice se décline sous forme d'une échelle à 10 niveaux : l'échelle croît de 1 (indice « très bon ») à 10 (indice « très mauvais »).

Qualité de l'air à Martigues/Saint-Mitre et à Port-de-Bouc : fréquence des indices par mois, de juin 2016 à mai 2017



● Très bon à bon ● Moyen à médiocre ● Mauvais à très mauvais ● Indice indisponible  
Source : Air PACA, association régionale de surveillance de la qualité de l'air.  
Plus d'infos : [www.airpaca.org](http://www.airpaca.org)



## Professionnels de santé : la Direction du Développement Économique du Pays de Martigues propose de vous accompagner dans votre recherche de locaux professionnels ou de terrain

La Bourse aux locaux est un service gratuit, simple et rapide, proposé par le Pays de Martigues. Elle recense une grande partie des locaux professionnels à la commercialisation : rez-de-chaussée commerciaux, ateliers, entrepôts, bureaux, terrains, à la vente ou à la location. Pour y accéder et consulter les offres en ligne, connectez-vous sur le site du Pays de Martigues, à la rubrique « EN UN CLIC » et sélectionnez l'icône ou saisissez directement le lien [www.paysdemartigues.fr/bourse-aux-locaux.html](http://www.paysdemartigues.fr/bourse-aux-locaux.html). Vous pouvez prendre rendez-vous avec un chargé de mission qui vous accompagnera dans votre projet de création ou de développement économique. Une aide utile pour tout projet d'installation ou de déménagement à la faveur d'une meilleure accessibilité, d'un projet de regroupement...

**Renseignements :**  
Tél. 04 42 06 90 50 - [dev-economique.paysdemartigues@ampmetropole.fr](mailto:dev-economique.paysdemartigues@ampmetropole.fr)



## Édition du Salon des jeunes 2017



32 partenaires santé ont tenu des stands et animé des temps forts dans le cadre du Salon des jeunes de la ville de Martigues qui s'est tenu du 18 au 21 mai 2017 à la Halle

## À VOS AGENDAS

### Séance plénière du Conseil local de santé mentale (CLSM) du Pays de Martigues

Le Conseil de territoire du Pays de Martigues et le Centre Hospitalier de Martigues invitent les professionnels de la santé, du social, les aidants, les familles et les usagers, ainsi que tous les acteurs locaux susceptibles d'intervenir auprès de personnes souffrant de troubles psychiques, à la 2<sup>e</sup> séance plénière du Conseil Local de Santé Mentale le **vendredi 29 septembre 2017 de 14h30 à 16h30 à la Maison du tourisme, salle Raoul Dufy.**

Cette rencontre d'information et d'échanges sera l'occasion de faire un point d'étape sur la mise en œuvre des objectifs du CLSM et les attentes des partenaires.

**Pour tout renseignement :**

Martine Benoist – martine.benoist@ampmetropole.fr

### Santé mentale : Cellule de coordination des situations complexes

Calendrier des réunions de la Cellule de coordination pour le dernier trimestre 2017 :

- **Lundi 11 septembre de 14h à 17h**
- **Lundi 13 novembre de 14h à 17h**

**Pour toute demande d'orientation, envoi de la fiche de liaison, de la charte éthique et de son fonctionnement.**

**Contact :**

Martine Benoist – martine.benoist@ampmetropole.fr

### Formation APPUM

#### Prochaine programmation de l'association de perfectionnement post-universitaire des médecins de Martigues :

**Mardi 31 octobre 2017 :** formation maladies professionnelles tableau n° 57 (Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail) avec l'ORS PACA

**Rendez-vous à partir de 20h au Gusto Caffè, Martigues**

**Pour tout renseignement :**

Dr Jean-Paul Grazzini – jp.Grazzini@medsyn.fr

### Les Rendez-vous des aidants de La Maisonnée de Martigues

#### Conférences-débats suivies d'un cocktail dînatoire

La résidence retraite La Maisonnée de Martigues propose un espace d'aide, d'écoute et d'échanges animé par des professionnels de santé, ouvert à tous les aidants se sentant isolés, ayant besoin d'informations ou se demandant comment agir avec leurs proches face à certaines situations.

**27 septembre 2017 : Les mesures de protection, le mandat de protection future**

**25 octobre 2017 : Comment faire face à l'agressivité verbale et physiques**

**29 novembre 2017 : La personne âgée et le droit aux risques**

Rendez-vous à partir de 18h30

Au n°11, route de la vierge, 13500 Martigues

Confirmation de participation au 04 42 13 35 00

### Café-rencontre de l'association « Un cancer, et après ? »

#### animé par Valérie Goussault, psychologue

Un café-rencontre pour échanger, s'informer, se raconter, partager et vivre ensemble un moment convivial autour d'activités comme le yoga avec Sylvie Lapuyrade, le chant avec Fabienne Duveau et Céline Cholley (adhésion à l'association « Un cancer, et après ? » 10€). Ouvert aux personnes qui se sentent concernées par le cancer.

**Un jeudi par mois 14h30/17h30 à la MJC de Martigues**

**Prochaines rencontres :**

Les 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre, 7 décembre 2017 et 25 janvier, 8 février, 22 mars, 12 avril, 24 mai 2018.

## Ouverture prochaine de la clinique de soins de suite et de réadaptation Korian de Cap Ferrières à Martigues



Ce futur établissement du groupe Korian, accueillera ses premiers patients début septembre. Le bâtiment de deux étages sur une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> est situé boulevard du 19 mars 1962, à proximité de l'Hôpital du Vallon.

Cette clinique de soins de suite sera spécialisée en affections de l'appareil

locomoteur et en polyvalent. D'une capacité de 100 lits, elle offrira aussi un accueil de jour de 10 places spécialisées en affections de l'appareil locomoteur et proposera à ses patients une prise en charge et des offres de qualité grâce à un plateau technique de pointe : une balnéothérapie, une salle d'ergothérapie et kinésithérapie, deux salles d'activité

physique et un parcours extérieur. L'équipe médicale composée de professionnels pluridisciplinaires accompagne le patient en prenant en compte trois composantes :

- **Aider le patient à recouvrer le meilleur potentiel de ses moyens physiques, cognitifs et psychologiques**
- **Assurer la réadaptation** du patient afin de lui permettre de s'adapter au mieux aux limitations de ses capacités
- **Favoriser la réinsertion du patient** en lui garantissant une réelle autonomie. Pour y parvenir les conditions de vie qui précédaient son séjour hospitalier sont recréées.

**De nombreux postes étant à pourvoir, les candidatures peuvent d'ores et déjà être adressées à la direction des Ressources Humaines du groupe Korian.**

**Contact :**

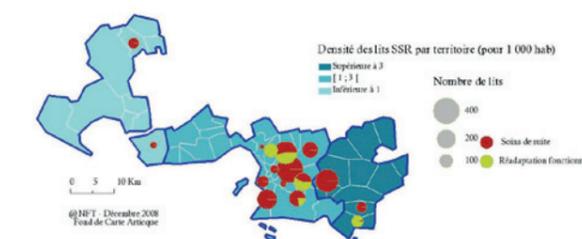
Adèle Giafaglione, adjointe de direction  
adele.giafaglione@korian.fr

### Une clinique de soins de suite et de réadaptation qui répond à un besoin de longue date

La Conférence Sanitaire de Territoire des Bouches-du-Rhône sud avait mis en évidence dès 2009, dans son Projet médical de territoire, un déficit capacitaire en offre de soins de suite sur le territoire du Pays de Martigues (moins d'1 lit pour 1 000 habitants, contre 1 à 3 lits à Marseille, supérieur à 3 lits à La Ciotat (2,37 lits en PACA et 1,69 lits en France métropolitaine) – cf. carte ci-contre, ainsi qu'une inégalité de recours aux soins de suite très marquée, avec un taux de recours aux soins de suite sur le territoire de Martigues le plus faible des Bouches-du-Rhône sud (indice comparatif de recours situé entre 70 et 86 à Martigues, entre 100 et 115 à Marseille, entre 115 et 130 à La Ciotat, 100 étant la base de comparaison pour la France métropolitaine, source : NFT).

Dès lors, le schéma régional d'organisation des soins révisé 2009-2011 (ARH, octobre 2009) et le Schéma régional d'organisation des soins (ARS, 2012-2016) prévoyaient une délocalisation d'activité du territoire de Marseille au profit de celui de Martigues, afin d'optimiser la répartition de l'offre en SSR pour affections de l'appareil locomoteur.

L'offre de Soins de Suite sur le territoire des Bouches-du-Rhône Sud



La clinique Korian de Cap Ferrières va ainsi venir pallier une carence pointée depuis plusieurs années dans le domaine spécifique des soins de suite et une inégalité de recours aux soins de suite sur le territoire de Martigues.

# Point sur la mise en œuvre du plan d'action du Contrat local de santé du Pays de Martigues

En 2013, dans la continuité du Plan Local de Santé Publique Martigues/Port-de-Bouc, un diagnostic partagé avec l'Agence régionale de santé, s'appuyant sur des cartes mettant en lumière des points saillants et incluant une enquête auprès d'habitants présentée en séance publique, a permis d'identifier et de retenir 4 grandes inégalités de santé sur lesquelles il convenait d'agir : l'offre de soins en ville, en particulier en médecine générale, les équipements et services pour personnes handicapées et personnes âgées, la santé mentale, avec en particulier la prise en charge globale et coordonnée des personnes souffrant d'un handicap psychique, ainsi que les risques sanitaires liés à l'environnement industriel (cf. MepM n°17).

Autour de ces 4 axes stratégiques, une démarche participative associant les professionnels et les associations a permis d'aboutir en décembre 2013 à la formulation de 71 préconisations. Courant 2014, celles-ci ont été analysées dans leur faisabilité par des groupes de travail. 151 partenaires ont contribué à travailler sur la feuille de route du **Contrat local de santé** (CLS), déclinée en 57 actions réalisables, dont 23 jugées structurantes et leviers majeurs dans la réduction des inégalités de santé (cf. MepM n°18).

Le 20 février 2015, avec la signature du Plan d'action du CLS, le Pays de Martigues s'est engagé aux côtés de l'ARS, des services de l'Etat et du Centre hospitalier de Martigues,

sur la réalisation des 57 actions avec une programmation pour les années à venir. Son suivi est assuré par le Service Observatoire et Promotion de la santé du Pays de Martigues, qui s'appuie sur de nombreux partenaires institutionnels et de terrain, et est évalué par un Comité de pilotage interinstitutionnel. Après la valorisation de certaines réalisations dans les derniers numéros de Médecins en Pays de Martigues et une séance de pilotage le 31 mars dernier, nous vous proposons aujourd'hui un point d'étape global, en mesurant les avancées ou les freins du déploiement du CLS sur notre territoire.

**Contact : Catherine German-Labaume, directrice de projet**  
catherine.german-labaume@ampmetropole.fr

## AXE STRATÉGIQUE 1

### Penser autrement l'offre de soins de premier recours

#### OBJECTIF 1.1 Améliorer l'accessibilité financière, géographique et culturelle aux soins

##### ACTION A1-1 **NON RÉALISÉE À CE JOUR**

**Augmenter le nombre de cabinets médicaux proposant systématiquement le 1/3 payant sur la part obligatoire dans l'attente de sa généralisation**

Bien que des médecins généralistes étaient volontaires pour une expérimentation sur le territoire dès l'élaboration du CLS, que la Maison médicale de garde de Martigues avait formulé une demande d'accord en 2014, et que la CPCAM des Bouches-du-Rhône avait émis un avis favorable sur ce point, cette dernière n'a plus été autorisée à accorder de dérogations suite à une circulaire nationale de mars 2014 empêchant toute expérimentation locale jusqu'à la généralisation du 1/3 payant prévue pour novembre 2017.

##### ACTION A1-3 **EN COURS**

**Améliorer le système d'information relatif aux droits d'accès à la santé**

Aucun support unique n'a été produit à ce jour. En revanche, de l'information a été déployée sous forme de forums santé initiés ou soutenus par l'Atelier santé ville en direction de publics cibles et mobilisant sur une à plusieurs journées l'ensemble des partenaires santé concernés par l'accès aux droits de santé (ex. forums santé jeunes à Martigues et Port-de-Bouc ; forums santé précarité à Barge-mont, dans les foyers ADOMA ou ALOTRA, ...).



Réception des internes en médecine générale et de leurs maîtres de stage le 19 décembre 2016 à la Maison du tourisme de Martigues

##### ACTION A1-6 **EN COURS**

**Lister et rendre accessible les ressources disponibles sur le territoire en matière de traduction**

L'association de solidarité avec tous les immigrés (ASTI) de Martigues apporte un appui pour les patients arabophones sur Martigues en accompagnant le patient chez son médecin ou en assurant la traduction par téléphone pendant la consultation sur appel du patient.

##### Contact :

**Bensakhria EMBARKA, animatrice**

Tél. : 04 42 40 46 83

lundi et mardi après-midi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

#### OBJECTIF 1.2 Rendre plus attractif le territoire

##### ACTION A1-7 **RÉALISÉE**

**Créer un Pôle ressources pour le soutien à la mise en œuvre d'actions rendant le territoire plus attractif**

Animé par le service Observatoire et Promotion de la santé du Pays de Martigues, ce pôle ressource propose depuis 2015 aux internes en médecine générale et médecins en activité, en complément de la diffusion de Médecins en Pays de Martigues :

- l'organisation semestrielle d'une réception pour les internes en médecine générale et leurs maîtres de stage, avec remise

d'un ensemble de documentation pratique et apport de témoignages (dernière en date le 12 juin 2017) ;

- des supports d'information relative au territoire ;
- en lien avec les services municipaux et du Pays de Martigues, une aide aux internes pour l'accès au logement sur le territoire et une aide pour l'installation des médecins dans la recherche d'un local ou d'un terrain sur le territoire (cf.p4).

**Contact : Marielle Ortega**

Tél. 04 42 06 90 76 - marielle.ortega@ampmetropole.fr

##### ACTION A1-8 **RÉALISÉE**

**Mise en place d'un îlot de formation sur le territoire du Pays de Martigues**

La faculté de Médecine de Marseille a mis en place en 2013 à Martigues un îlot de formation pour les internes spécialisés en médecine générale. Calqués sur la carte des bassins de vie à faible densité de médecins généralistes, ces îlots ont pour but de permettre aux étudiants en médecine de 3e cycle de réaliser tout ou partie de leurs 6 stages d'internes dans un territoire donné. La vocation de

l'îlot de formation est double, d'une part, de permettre aux internes de créer leur réseau de soins durant leur formation et d'autre part, de mettre en valeur certaines zones géographiques et leurs atouts pour favoriser l'installation de futurs médecins généralistes et de renforcer l'offre de praticiens sur le territoire. Une thèse de doctorat de médecine générale sur l'îlot de formation de Martigues a été soutenue fin 2014.

**Contact : Pr Alain-Philippe Gille**

Tél. 04 42 07 05 51 - alain-philippe.gille@wanadoo.fr

## OBJECTIF 1.3 Favoriser la coordination des acteurs de la santé et les partenariats

### ACTION A1-10 EN COURS

#### Expérimentation sur le territoire d'un Répertoire Opérationnel des Ressources médicales et médico-sociales

Le projet a été présenté aux professionnels de santé locaux le 16 septembre 2014 au cours de laquelle 15 professionnels ont confirmé leur intérêt à contribuer à cette expérimentation tout en pointant leur besoin prioritaire en ressources locales.

**Le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR) est devenu en 2016 le Portail Régional de Santé PACA, que nous présente Doris Dugand, chargée de mission à l'ORU Paca.**

« Après un déploiement dans le champ sanitaire et son utilisation dans tous les établissements de santé en PACA, le Portail de Santé

PACA propose aujourd'hui une offre de services étendue :

- axe patient/usager : description et recherche de l'offre de soin et géolocalisation, demandes d'admission multimodales, terminaux de coordination au service des parcours, télé-médecine, messagerie sécurisée, certificat de décès.
- axe fonctionnel : gestion de crises : hôpital en tension, disponibilité des lits, plan blanc, plan bleu, événements indésirables régionaux, victimes en nombre (ORSAN), annuaire mission défense sécurité fonctionnement institutionnel : serveur de veille et d'alerte, annuaire des représentants des usagers, réseau social, gestion de projet, plateforme de formation, rapport CRUQPC des établissements médico-sociaux.

**Contact :** Tél. 04 98 08 00 80 - ror@orupaca.fr

### ACTION A1-15 RÉALISÉE

#### Accompagner les projets de regroupement pluri-professionnel de professionnels de santé

Le service Observatoire et Promotion de la santé est à la disposition des médecins intéressés par un regroupement pour les accompagner dans leur projet via son Pôle ressource (apport d'éléments de diagnostic, liens avec les services de l'ARS, du Conseil régional, de l'Urbanisme, du développement économique, des financeurs potentiels, ...).

Ainsi, l'association Sphère santé 13 créée en juin 2014 (cf. MepM n°21) porte le projet d'une Maison de santé pluridisciplinaire

regroupant des acteurs de santé libéraux. Elle compte une vingtaine de professionnels sanitaires et sociaux qui ont été rejoints par 3 jeunes médecins généralistes attirés par le concept. Le projet a bénéficié du soutien technique et administratif des services du Pays de Martigues et de la Ville de Martigues, qui a octroyé l'agrément d'un permis de construire sur un terrain situé à l'entrée nord de la ville. Les travaux débiteront en septembre 2017 pour une durée d'environ 18 mois.

**Contact :** Marielle Ortega

Tél. 04 42 06 90 76 - marielle.ortega@ampmetropole.fr



Perspective de la future Maison de santé pluridisciplinaire de l'Escaillon

## OBJECTIF 1.4 Être un territoire leader d'une médecine moderne

### ACTION A1-16 RÉALISÉE

#### Ouvrir un Service de consultations médicales ambulatoires à Port-de-Bouc sous réserve d'un accord formalisé entre toutes les parties prenantes

Après la signature d'une convention-cadre d'une offre de soins territoriale le 10 avril 2015 entre le CHM, le GCM, la Ville de Port-de-Bouc et le Pays de Martigues, ce centre a ouvert ses portes le 8 juin 2015 à la Respelido, 1<sup>er</sup> étage du Bât A (cf. MepMn°21 et photo ci-contre). Il répond à un besoin en complétant l'offre de proximité présente sur la ville qui avait vu ses ressources en diminution ces dernières années. Deux médecins généralistes, salariés du CHM, y accueillent les patients et ont atteint rapidement la limite pour recevoir de nouveaux patients en tant que médecin référent. Ces derniers sont volontaires pour assurer la permanence des soins dans le cadre du tableau de garde et ont effectué dans ce sens une demande d'autorisation auprès de l'ARS. L'évolution à terme vers un centre de santé incluant une offre d'éducation et de promotion de la santé sera prochainement mise en réflexion en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire.



## AXE STRATÉGIQUE 2

### Rattraper le retard et organiser l'offre de prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées

## OBJECTIF 2.1 Prendre en compte les inégalités territoriales en équipements et services

### ACTION A2-1 NON RÉALISÉE À CE JOUR

#### Expérimenter une unité de vie pour les personnes handicapées vieillissantes au sein d'un EPHAD existant sur la capacité existante

Le besoin est important localement pour un public de personnes handicapées mentales vieillissantes. Les structures spécialisées sont en effet saturées et c'est le parcours de prise en charge tout au long de la vie qui est bloqué. Des solutions entrevues avec deux EHPAD du territoire n'ont pas abouti faute de financements supplémentaires et du fait de la saturation locale en places d'EHPAD. Toutefois, lors du comité de pilotage du CLS du 31 mars dernier, l'ARS a annoncé qu'elle était prête à financer quelques places en plus sur le territoire pour ce public et à revoir son prix de journée pour une meilleure accessibilité. Le projet pourra être construit en partenariat avec La Chrysalide qui apportera également des moyens.

**Contact :** Hervé Alary, responsable Délégation Établissements, La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos

Tél. accueil 04 42 06 11 88 - fblanc@chrysalidegdf.com

### ACTION A2-2 EN COURS

#### Encourager la mise à disposition de lits de répit pour les aidants et les personnes en situation d'urgence en vue de favoriser le maintien à domicile

**7 lits de répits** sont, à ce jour, disponibles sur le Pays de Martigues : 2 aux Restanques de Saint-Mitre-les-Remparts s'ajoutant aux 5 du Mas de la côte bleue à la Couronne.

Il n'est pas prévu de nouvelle autorisation d'hébergement temporaire à ce jour et les EHPAD du territoire, en l'absence de place disponible sur leur hébergement permanent, ne peuvent en proposer sur le volume de lits existants.

Ajoutons, en matière de répit, l'offre en accueil de jour qui a vu son volume augmenter : 10 places d'accueil de jour à la résidence Les Oliviers de Saint Jean de Martigues sont venues s'ajouter aux 8 proposées par le CHM.

### ACTION A2-4 RÉALISÉE

#### Présenter un projet de reconnaissance d'une unité autisme en IME

L'association La Chrysalide de Martigues et du Golfe de Fos a obtenu un agrément pour l'accueil d'enfants autistes (6/18 ans + 2 ans amendement Creton) depuis le 30 septembre 2015. Outre la reconnaissance de la spécificité de l'autisme, cet agrément a permis à la section TSA de l'IME « les Heures claires » accueillant 5 jeunes ayant des troubles du spectre autistique (TSA), d'obtenir un financement différent et supplémentaire permettant l'adaptation de la structure aux besoins réels de ces enfants.

## OBJECTIF 2.2 Adapter l'accessibilité économique des équipements en place en fonction des besoins

### ACTION A2-9

#### RÉALISÉE

#### Informers sur les places d'aide sociale en EHPAD et foyers logements et maintenir une veille sur les besoins du territoire

154 places sont aujourd'hui habilitées sur le Pays de Martigues à l'aide sociale en EHPAD et 42 en foyer logement, ce qui représente une forte augmentation, favorisée par l'installation de l'EHPAD Les Oliviers à Martigues, Saint-Jean (cf. photo ci-dessus) et de l'EHPAD Les Restanques à Saint-Mitre-les-Remparts. Cette augmentation reste cependant inférieure au taux d'habilitation départemental (25 % contre 50 %). À noter aussi une activation seulement pour moitié environ des places au titre de l'aide sociale du fait des lourdeurs administratives, longueur des démarches, etc.



### ACTION A2-10 EN COURS

#### Adapter les chambres et rendre accessible leur accès en résidence sociale pour les personnes migrantes vieillissantes en perte d'autonomie

Les travaux réalisés lors de la réhabilitation de la résidence sociale ADOMA de Martigues/Boudème (cf. photo ci-contre) ont permis la création de 6 studios (T1, T1'et T1 bis) en rez-de-chaussée accessibles aux personnes à mobilité réduite, livrés en octobre 2015. La réhabilitation programmée de la résidence de Port-de-Bouc/St Jean, dont la livraison est attendue en 2019, permettra de disposer de 8 nouveaux logements accessibles.



## OBJECTIF 2.3 Moderniser et diversifier l'offre en faveur des personnes

### ACTION A2-12 NON RÉALISÉE À CE JOUR

#### Étudier la configuration de la prise en charge SSIAD et HAD pour les personnes grabataires ou lourdement handicapées

La Plateforme territoriale d'appui du Centre hospitalier (ex Réseau gérontologique) est de plus en plus sollicitée pour des demandes de prise en charge à domicile, avec alourdissement des situations et absence de solutions. La MAIA a relayé cette question auprès de l'ARS. Cependant l'étude locale est bloquée dans l'attente d'une réflexion menée au niveau national sur le sujet et des résultats d'une évaluation régionale.

### ACTION A2-14 NON RÉALISÉE À CE JOUR

#### Création de logements communautaires diversifiés

Le suivi de cette action a été confié au Conseil local de santé mentale du Pays de Martigues qui mettra en place sous peu un groupe de travail à cet effet avec les différents protagonistes (professionnels) concernés par le handicap psychique. Ce sera l'occasion de faire un point sur les possibilités de déploiement d'appartements associatifs avec l'association DOMUS, de familles gouvernantes avec l'UDAF, et de création d'une résidence accueil.

**Contact : Martine Benoist, coordinatrice du CLSM**  
Tél. 04 42 06 90 77 - martine.benoist@ampmetropole.fr

## OBJECTIF 2.4 Faciliter le parcours et améliorer l'orientation des personnes accompagnées

### ACTION A2-5 RÉALISÉE

#### Mise en œuvre sur le territoire de la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie

Le CHM développe depuis octobre 2014 la méthode MAIA, méthode de travail en coresponsabilité visant à construire avec tous les acteurs du territoire une offre accessible, diversifiée et adaptée, afin de rendre le parcours de la personne âgée plus fluide (cf. MepM n°21). A la mise en place d'une gouvernance et d'un fonctionnement des services en guichet intégré est venue s'ajouter une fonction de gestion de cas qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans (ou de moins de 60 ans relevant du plan maladies neuro-dégénératives) souhaitant rester à domicile et qui se trouvent en situation de complexité : instabilité médicale, perte d'autonomie (fonctionnelle et décisionnelle), aides et soins inadaptés et absence d'entourage en mesure de coordonner le plan d'aide et de soin.

Mylène Roba et Marion Jacomino (sur la photo aux côtés de Jennifer Giraud, pilote MAIA), recrutées respectivement en décembre 2015 et janvier 2017 en qualité de gestionnaires de cas, suivent actuellement une douzaine de situations complexes.

**Contact :** Tél. 04 42 43 21 64  
PILOTE.MAIA@ch-martigues.fr  
gestiondecas.maia@ch-martigues.fr



### ACTION A2-8 EN COURS

#### Expérimenter le dispositif Handi Santé 13

Le dispositif Handi Santé 13, porté par La Chrysalide de Marseille et coordonné par un médecin, est un dispositif pour faciliter l'accès aux soins des personnes handicapées. Installé sur plusieurs hôpitaux du département, son déploiement sur le CHM est programmé dans le cadre du CLS et a donné lieu à la signature d'une convention en mars 2017. Il repose sur le recrutement d'un référent handicap infirmier mis à disposition par Handi Santé 13 pour faciliter les relations entre la personne handicapée, les soignants hospitaliers, les familles, le secteur libéral et médico-social et s'assurer que le parcours de santé se fait sans rupture. Des fiches de liaison « Vie quotidienne » et « Retour à domicile ou en institution » permettent notamment de faciliter l'hospitalisation de l'enfant et l'adulte handicapés dépendants et la prise en charge de leur retour.

## AXE STRATÉGIQUE 3

### Développer la connaissance, réduire les risques et prendre en charge les pathologies liées au travail et à la qualité de l'air

## OBJECTIF 3.1 Mieux connaître pour mieux agir

### ACTION A3-1 RÉALISÉE

#### Créer un groupe de travail pour mener une réflexion dans le domaine de l'air et de la santé sur le territoire

Un groupe de travail s'est constitué en septembre 2015 et assure une fonction de comité de suivi des actions air-santé inscrites dans le Plan d'action : l'action A3-1a (cf. p.13) est actuellement concernée, puis suivront d'autres actions telles que « Mettre en perspective les polluants recensés sur le territoire dans une fonction de veille et d'alerte » et « Diffuser les informations

disponibles sur les zones à risques potentiels pour les professionnels de la santé ». Animé par le service Observatoire et Promotion de la santé du Pays de Martigues, ce comité a associé en 2015/16 des représentants du groupe Territoire-Santé-Environnement de l'Université de Nice (UMR 7300 ESPACE), d'Air PACA, de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions, de Santé publique France, de l'ARS Paca et du service Ecologie urbaine du Pays de Martigues.

### ACTION A3-1A RÉALISÉE

#### Réaliser une étude de faisabilité sur le croisement des informations disponibles sur les zones à risques potentiels et du recensement de pathologies

Cette étude a été réalisée entre septembre 2015 et août 2016 avec le soutien de l'ARS dans le cadre de l'appel à projets Santé-environnement 2015. Le rapport d'étude confirme la disponibilité à l'échelle des IRIS (îlots d'habitat infra-communales à visée statistique) de données spatialisées de séjours hospitaliers, de pollution atmosphérique, d'impact de la pollution atmosphérique sur le milieu et d'indice de défaveur sociale, et confirme la pertinence de les croiser (Cf. MepM n°22). Une demande de soutien financier pour un déploiement des travaux de recherche à l'échelle des 32 IRIS du Pays de Martigues a été déposée auprès de l'ARS et de la DREAL.



Carte des îlots concernés par l'étude air-santé A3.1a : en rouge, les IRIS testés au cours de l'étude de faisabilité

### ACTION A3-3 RÉALISÉE

#### Faire vivre le cadastre des postes de travail à risques avérés

L'APCME, dont l'activité a longtemps été financée par la DIRECCTE, l'ARS, la Région et l'Institut National du Cancer, a reçu un soutien financier du Pays de Martigues dans le cadre d'une convention triennale (2014-2016). Dans un rapport relatif aux coûts humains et financiers de la pollution, la Cour des Comptes a qualifié le travail accompli de « démarche exemplaire ». Mais, malgré les résultats obtenus, son avenir n'est pas assuré.

Le « Cadastre du risque avéré », désormais en ligne sur GoogleMaps, permet de passer de la dénonciation générique des risques à la connaissance des lieux à assainir. Parce que la nocivité à éliminer se situe d'abord dans les LIEUX qui ont déjà provoqué des maladies graves (cancers, BPCO, allergopathies, surdités...), cet outil recense et documente les postes de travail cause d'au moins un cas de maladie professionnelle reconnue. Par exemple, les données du « Cadastre » ont révélé que, depuis 1998, on compte une moyenne annuelle de plus de 2 cas de cancers RECONNUS parmi le personnel ayant travaillé sur le plancher de la cokerie de Fos (ce qui porte l'estimation du nombre de cas incidents à une cinquantaine). Il appartient aux médecins, aux organisations sociales, aux élus territoriaux d'utiliser ces données pour faire du droit d'égalité des citoyens face aux risques éliminables une réalité.

**Contact : Maison des Services au Public de Port-de-Bouc :**  
Tél. 04 42 40 65 12 les jeudis matins - Sic.apcme@gmail.com - http://www.apcme.net



## OBJECTIF 3.2 Faire connaître pour mieux prévenir

### ACTION A3-7 RÉALISÉE

#### Soutenir le réseau local d'aide et de soutien aux victimes de maladies professionnelles

L'important travail réalisé par l'association de défense des victimes de maladies professionnelles (ADEVIMAP), au travers de ses permanences à la Maison de la justice et du droit et de ses actions collectives, est soutenu par les villes de Martigues et Port-de-Bouc et, au titre de la Politique de la ville, par le Pays de Martigues. L'ADEVIMAP a été associée au forum Santé-travail du Pays de Martigues des 9 et 10 mars 2017 (cf. p.18) et travaille de façon étroite avec le Service Observatoire et Promotion de la Santé du Pays de Martigues dans le cadre d'une information/ orientation des publics pour l'accès à leurs droits de santé.

**Contact :** Tél. 04 42 43 50 23 - adevimap@orange.fr - www.adevimap.net

### ACTION A3-9 RÉALISÉE

#### Créer un forum maladies et risques professionnels (information, prévention, orientation)

Cf. en pages 18 et 19

## OBJECTIF 3.3 Adapter l'offre de soins aux spécificités environnementales NON RÉALISÉE À CE JOUR

La formulation de propositions d'ajustement de l'offre de soins aux spécificités environnementales (action A3-11) et la proposition aux professionnels de santé d'un protocole de suivi médical adapté en

fonction des zones à risque potentiels (action A3-12) sont toutes deux subordonnées à la réalisation de différentes études et seront mises en œuvre dans un second temps.

## AXE STRATÉGIQUE 4

### Création d'un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM)

#### OBJECTIF 4.1 Coordonner et piloter le Conseil local en santé mentale (CLSM)

##### ACTION A4-1 RÉALISÉE

##### Coordonner et piloter le Conseil local en santé mentale (CLSM)

Une convention de fonctionnement entre l'ARS, le CHM et le Pays de Martigues et une convention d'objectifs et de moyens 2015-2017 entre l'ARS et le Pays de Martigues portant création d'un poste de coordination ont été signées en décembre 2015. Elles permettent la mise en place d'un **espace de concertation et de coordination entre les élus locaux et les services de psychiatrie publique, pour la définition des politiques locales et des actions à entreprendre pour améliorer la santé mentale de la population.**

Un comité de pilotage interinstitutionnel associant des représentants d'usagers a validé la feuille de route en décembre 2015. Après une séance plénière de lancement en 2015, une nouvelle plénière est programmée le 29 septembre 2017 avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale du territoire (cf. agenda, p.6).

**Contact : Martine Benoist, coordinatrice du CLSM du Pays de Martigues -**

Tél. 04 42 06 90 77 - martine.benoist@ampmetropole.fr

#### OBJECTIF 4.2 Améliorer l'accès à la prévention et aux soins

##### ACTION A4-3 EN COURS

##### Faciliter l'accès aux soins pour une prise en charge précoce et adaptée, en dehors de l'urgence

Des dispositifs d'écoute et d'orientation, en amont du soin, existent sur le territoire. C'est le cas de l'Espace santé jeunes, porté par le CHM, et de permanences d'écoute pour adultes assurées dans certaines maisons de quartier et résidences sociales de Martigues et à la Maison des services au public de Port-de-Bouc. Une cellule de coordination des situations complexes favorise l'accès aux soins lorsque l'absence de recours aux soins participe à la complexité de la situation (cf. action 4.8 ci-contre). Un travail reste à conduire en direction des médecins généralistes afin de les soutenir dans les étapes de repérage, d'orientation et de suivi. Une thèse en médecine générale a été soutenue fin 2016 sur le sujet.

#### OBJECTIF 4.3 Inclusion sociale et lutte contre l'exclusion

##### ACTION A4-4 EN COURS

##### Faciliter l'accès et le maintien dans le logement

Le maintien dans le logement est abordé dans le cadre de la cellule de coordination des situations complexes (cf. ci-contre). Le développement de nouvelles formes de logement sera traité prochainement dans le cadre d'un groupe de travail (cf. action A2.14 p.12).

#### OBJECTIF 4.4 Lutte contre la stigmatisation

##### ACTION A4-6 RÉALISÉE

##### Mettre en place des actions de prévention et d'information sur les troubles notamment lors des Semaines d'Information en santé mentale (SISM)

Une dynamique partenariale existe sur le territoire. En 2016, des manifestations ont été programmées sur le thème « Santé mentale et santé physique : un lien vital » et en 2017 sur « Santé mentale et travail » en articulation avec l'organisation d'un forum santé-travail (cf. p18 et 19). Pour 2018, une réflexion est engagée sur « Santé mentale : Parentalité et Enfance ». Sur l'objectif global de lutte contre la stigmatisation, l'IFSI de Martigues a répondu à un appel à projets de l'ARS destiné aux Instituts de formation en soins infirmiers sur la question des représentations en santé mentale dans le milieu professionnel.



#### OBJECTIF 4.5 L'éducation en santé mentale

##### ACTION A4-7 EN COURS

##### Apporter à la population générale et aux personnes pouvant être confrontées à des individus en souffrance psychique des connaissances minimales de signes et symptômes.

L'APORS, qui a un rôle structurant dans l'éducation à la santé mentale, conduit des modules de sensibilisation auprès des professionnels de proximité non spécialistes en santé mentale. Son dernier projet : une action de sensibilisation « prévention, santé mentale et logement » auprès des personnels de proximité d'un bailleur local.

**Contact : reseau.apors@gmail.com**

#### OBJECTIF 4.6 L'aide à la résolution des situations psychosociales complexes

##### ACTION A4-8 EN COURS

##### Mise en place d'une Cellule de coordination autour des situations individuelles complexes

Cette cellule se réunit tous les deux mois afin d'obtenir des solutions concrètes à des situations identifiées concernant des personnes majeures. Elle regroupe des membres permanents et membres invités, signataires d'une charte éthique et de fonctionnement. Les bénéficiaires concernent l'accompagnement vers le soin, la programmation de visites à domicile, une meilleure appréhension des conditions de maintien dans le logement, la recherche de lien avec des membres de la famille, la suspension pour quelques temps d'une demande d'expulsion locative, la préconisation d'un plan de prise en charge, ...

**Contact : Martine Benoist, coordinatrice du CLSM**

Tél. 04 42 06 90 77 - martine.benoist@ampmetropole.fr

# TABLEAU DE BORD SANTÉ-ENVIRONNEMENT 2016

## Un nouvel outil pour mieux appréhender les enjeux santé-environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par Marie Jardin,  
chargée d'études à l'ORS Paca



## TABLEAU DE BORD

SANTÉ-ENVIRONNEMENT | ÉDITION 2016

Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Cartes régionales

Dans le cadre de l'élaboration du troisième Plan régional santé environnement 2015-2021 (PRSE 3), qui fixera les nouveaux axes stratégiques en matière de santé environnementale dans notre région, l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS Paca) a réalisé le Tableau de bord régional santé environnement (TBSE) Provence-Alpes-Côte d'Azur, édition 2016, à la demande et avec le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS), de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Un outil à la disposition de tous**

Cet outil met à la disposition des acteurs de la santé (et notamment des professionnels) et de l'environnement, des élus locaux, des collectivités territoriales, des associations et des responsables de l'aménagement du territoire, les éléments clés pour les aider à appréhender les enjeux en matière de santé-environnement sur leur territoire.

L'objectif poursuivi est de faciliter la mise en œuvre d'actions visant à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur notre santé, ainsi que les inégalités de santé liées

à l'environnement dans notre région. Le tableau de bord régional santé-environnement regroupe près de 90 indicateurs sur différentes thématiques : risques naturels, risques infectieux, qualité des eaux distribuées, qualité des eaux de baignade, qualité de l'air, industrie, pratiques agricoles, transports, sols, déchets, logements et environnement domestique... (cf. exemple d'indicateur disponible en illustration).

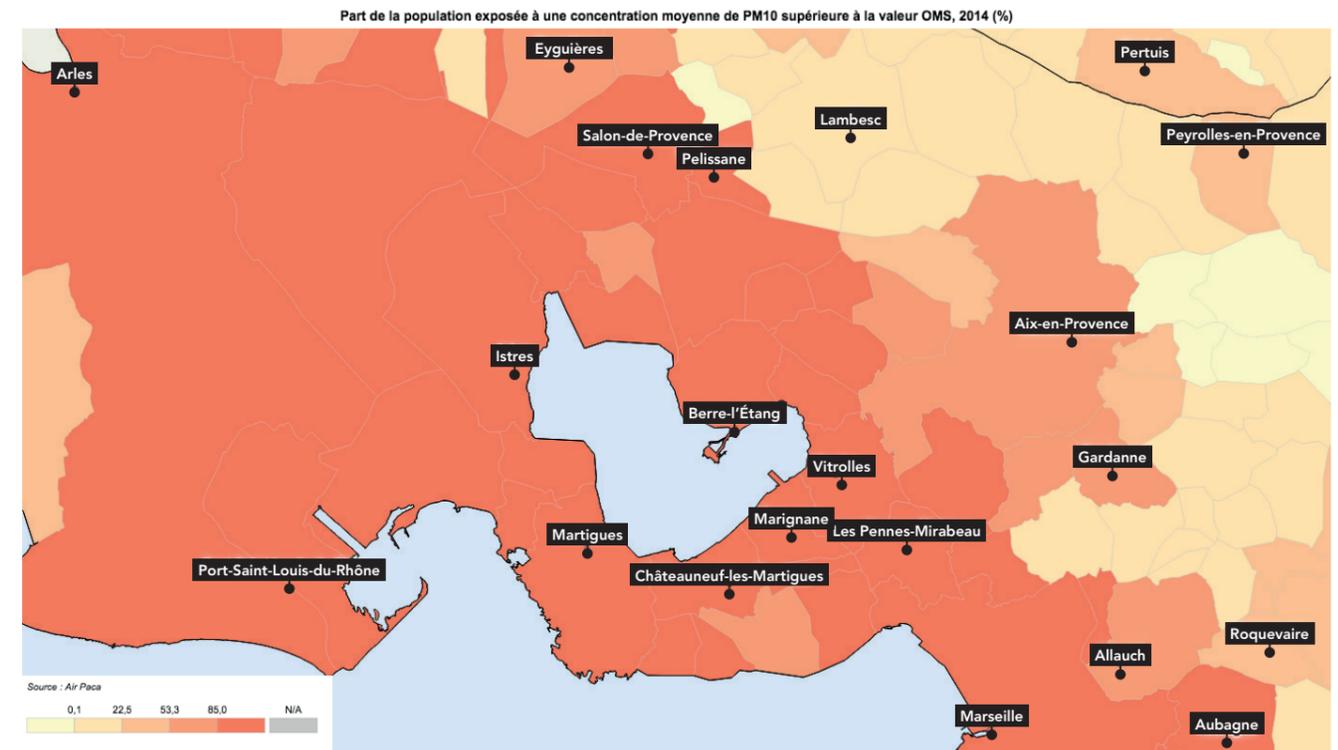
**Il est accessible sur le site du Système d'information régional en santé Provence-Alpes-Côte d'Azur - SIRSéPACA - à l'adresse suivante : [www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org).**

**Des indicateurs accessibles sous forme de cartes interactives, de portraits de territoire et d'un atlas**

Les indicateurs du TBSE 2016 permettent de suivre les évolutions de la situation santé environnementale en région Paca dans le temps, de comparer la situation de la région avec le reste de la France et de présenter, chaque fois que cela est possible, leurs variations infrarégionales.

Ces 90 indicateurs santé-environnement ont été proposés et construits avec la contribution d'experts dans différents domaines de la santé-environnement. Leur construction ou

**Exemple d'indicateur santé-environnement disponible sur SIRSéPACA : part de la population exposée à une concentration moyenne de PM<sub>10</sub> supérieure à la valeur OMS (20 µg/m<sup>3</sup>) par commune en 2014**



mise à jour a nécessité de rassembler les données produites par divers organismes régionaux et nationaux. Ces indicateurs peuvent être consultés selon trois modalités : des cartes interactives, des portraits de territoire « à façon » et un atlas.

**CARTES INTERACTIVES**

Ces cartes sont disponibles à différentes échelles géographiques infrarégionales (communes, zones d'emploi, départements...) dans l'outil développé par l'ORS Paca, le Système d'information régional en santé Paca (SIRSéPACA) accessible à l'adresse suivante : [www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org).

Ces cartes et les données qui y sont associées peuvent être exportées par les utilisateurs pour être intégrées dans des documents.

**PORTRAITS DE TERRITOIRE « À FAÇON » :**

Il s'agit de documents synthétiques constitués de tableaux et de graphiques

à partir des multiples indicateurs renseignés sur un territoire défini librement par l'utilisateur (sélection de plusieurs communes par exemple). Ces portraits de territoire peuvent être édités à partir de SIRSéPACA.

**ATLAS**

Cet atlas vise, au travers d'une trentaine de cartes régionales commentées, à donner un aperçu global des problématiques et enjeux en santé-environnement dans notre région.

Les premières pages de cet atlas expliquent où retrouver les indicateurs dans SIRSéPACA.

**Il est consultable à l'adresse suivante : [http://www.sirsepaca.org/pdf/SIRSE\\_territoires/TERRITOIRE\\_REGION/TBSE2016\\_Cartes\\_regionales.pdf](http://www.sirsepaca.org/pdf/SIRSE_territoires/TERRITOIRE_REGION/TBSE2016_Cartes_regionales.pdf)**

Pour une connaissance plus globale sur les relations santé-environnement, vous pouvez vous référer à la version 2012 du TBSE ([www.sirsepaca.org](http://www.sirsepaca.org), rubrique

« Documentation par territoire » - [http://www.sirsepaca.org/pdf/SIRSE\\_territoires/TERRITOIRE\\_REGION/TBSE\\_2012.pdf](http://www.sirsepaca.org/pdf/SIRSE_territoires/TERRITOIRE_REGION/TBSE_2012.pdf)) et à d'autres sources d'information, proposées dans cet atlas. Le TBSE sera régulièrement actualisé et pourra servir de base à l'élaboration de diagnostics partagés associant l'ensemble des parties prenantes d'un territoire. Il vient compléter les indicateurs socio-sanitaires déjà consultables sur SIRSéPACA.

**CONTACT :**

Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Marie Jardin - [marie.jardin@inserm.fr](mailto:marie.jardin@inserm.fr)

**Collaboration avec le Pays de Martigues**

Les outils développés dans le cadre de ce tableau de bord santé environnement 2016 (cartes interactives sur SIRSéPACA, portraits de territoire santé-environnement et atlas de cartes régionales) ont été testés auprès d'une collectivité territoriale déjà engagée sur cette thématique. L'objectif était de recueillir son avis sur la mesure dans laquelle ces outils peuvent aider les collectivités territoriales dans la réalisation d'un état des lieux santé-environnement. Le choix s'est porté sur le Pays de Martigues, territoire pour lequel l'axe santé-environnement avait déjà été intégré dans son Contrat local de santé.

Les échanges ont permis d'améliorer les outils (modification de la présentation de certains indicateurs dans les portraits de territoire, ajout d'informations complémentaires pour améliorer la lisibilité et l'interprétation des indicateurs...).

Certains indicateurs pouvant intéresser les collectivités territoriales n'ont pu être intégrés dans le TBSE 2016 du fait de la disponibilité des données (données disponibles uniquement localement) et/ou de l'exploitabilité des données (base non exhaustive ou manquant de fiabilité pour les intégrer dans ce type d'outil). Les collectivités territoriales pourront compléter les éléments de ce tableau de bord avec d'autres données (études locales ou données spécifiques au territoire par exemple), disponibles auprès des différentes institutions ou partenaires, et avec des informations recueillies auprès d'acteurs du terrain et/ou de la population du territoire.

## Maladies professionnelles

## Forum Santé - Travail du Pays de Martigues

9 et 10 mars 2017

**A**ction prioritaire du Plan d'action du Contrat local de santé, le 1<sup>er</sup> forum santé-travail du Pays de Martigues des 9 et 10 mars 2017 visait à valoriser une dynamique de territoire et les initiatives favorables à la connaissance et à la prévention des risques ainsi qu'à la solidarité à l'égard des malades. Cette dynamique s'est traduite par la mobilisation de 118 visiteurs autour d'une conférence-débat, la tenue de stands, l'animation de 7 tables rondes ainsi qu'à la tenue d'une formation.

### Une riche programmation inaugurée en présence des signataires du CLS

#### PROJECTION/DÉBAT AUTOUR DE FILMS DOCUMENTAIRES, 9 MARS 2017

- « La santé en France, enquêtes sur les inégalités » d'Eric Guéret (2015), France 3

Diffusion de l'extrait concernant le bassin d'emploi de Fos et l'action de l'Association Médicale Pour la Prise en Charge des Maladies Eliminables (APCME)

- « Les Sentinelles » de Pierre Pézerat, hommage à Henri Pézerat, directeur de recherche au CNRS, toxicologue, et aux salariés lanceurs d'alerte du risque toxicologique, professionnel ou environnemental (2016)

Avec la participation d'Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'INSERM, sociologue de la santé, spécialiste des cancers professionnels, et du réalisateur Pierre Pézerat

#### STANDS, 10 MARS 2017

- **Le développement de la connaissance des risques de maladies professionnelles**

Avec l'Observatoire Régional de la Santé

- **La prévention des risques de maladies professionnelles**

Avec la Direction des risques profes-

sionnels de la CARSAT du Sud-Est et le GIPHISE (Groupement Interprofessionnel pour la Prévention, l'Hygiène Industrielle et la Sécurité des Entreprises)

- **La prise en charge des personnes atteintes de pathologies liées au travail**

Avec le service social de la CARSAT du Sud-Est, l'ADEVIMAP (Association de Défense des Victimes des Maladies Professionnelles) et l'association Cyclosein

- **Espace documentation**  
Revue, ouvrages et publications sur la thématique de la santé au travail. Avec la participation du CYPRES (Centre d'information pour la prévention des risques majeurs)

#### TABLES-RONDES, 10 MARS 2017

- **Pour un meilleur suivi médical des intérimaires et sous-traitants**  
Avec les interventions de la Direction

des risques professionnels de la CARSAT du Sud-Est, de la DIRECCTE UT 13 et de la Coopération CGT des CHSCT du Golfe de Fos

- **La prévention des risques psychosociaux et la qualité de vie au travail**

Avec les interventions de l'Institut Régional du Travail-Aix Marseille Université, d'ACT Méditerranée (Amélioration des Conditions de Travail) et du Service prévention de la Direction des ressources humaines de la Ville de Martigues et du Conseil de territoire du Pays de Martigues

- **Le contrôle et la traçabilité de l'exposition aux risques**

Avec les interventions de la DIRECCTE UT 13, du GIPHISE et de la Coopération CGT des CHSCT du Golfe de Fos

- **L'accès aux droits de santé en cas de maladies professionnelles ou d'exposition aux risques : quels dispositifs, quelle vigilance dans les procédures, quels outils d'aide ?**

Avec les interventions de l'ADEVIMAP et de l'ORS PACA

- **L'accompagnement pour le maintien dans l'emploi des personnes malades ou des personnes handicapées**

Avec les interventions du SAMETH 13 et du service social de la CARSAT du Sud-Est

- **Des pathologies professionnelles spécifiques au territoire ? Connaissance, prévention et prise en charge médicale**

Avec les interventions du Centre Hospitalier de Martigues et de l'ORS PACA

- **La prévention des troubles musculo-squelettiques pour les métiers de la manutention**

Avec les interventions de la Direction des maladies professionnelles de la CARSAT du Sud Est, du siège régional de la DIRECCTE PACA et de la Coopération CGT des CHSCT du Golfe de Fos

#### MODULE DE FORMATION, 10 MARS 2017

- **Les addictions dans le travail - le travail dans les addictions**

Organisé par le RSOEB (Réseau Santé Ouest Étang de Berre)

#### Partenaires mobilisés

Act Méditerranée, ADEVIMAP, Direction des risques professionnels et Service social de la CARSAT du Sud-Est, Service de Médecine interne du Centre hospitalier de Martigues, DRH du Conseil de territoire du Pays de Martigues et de la Ville de Martigues, Coopération CGT des CHSCT du Golfe de Fos, Cyclosein, Cyprès, Siège régional et UT13 de la DIRECCTE PACA, GIPHISE, Institut régional du travail, ORS PACA, RSOEB, SAMETH13.

#### A suivre au prochain numéro...

Le prochain numéro de « Médecins en Pays de Martigues » consacra son dossier central au contenu, très riche, des interventions.

## Le médecin libéral face à la souffrance au travail de ses patients

Un guide URPS-ML-PACA, 2016



« La souffrance au travail est un problème croissant de société. Le praticien se retrouve devant des symptômes dont l'origine peut-être professionnelle.

Le traitement symptomatique est connu, le traitement étiologique correspond à « l'arrêt de travail ». Mais ce n'est pas suffisant et le médecin tourne en rond avec « le renouvellement de l'arrêt de travail » car le patient revient toujours vers lui » (Isabelle Leclair, coordinatrice du Comité de pilotage « maltraitance »).

**Ce guide a été rédigé avec l'objectif d'aider les professionnels de santé à mieux prendre en charge les personnes victimes de souffrances au travail, aussi bien morales que physiques.**

Il donne des clés pour une meilleure prise en charge du patient en décrivant les 7 ressources dont dispose le patient en souffrance : son médecin traitant, le médecin conseil, le médecin du travail, l'inspection du travail, l'employeur, le délégué du personnel (ou CHSCT), le syndicat et la consultation de pathologie professionnelle.

Lorsque les médecins parlent de souffrance, ils sous-entendent douleur morale en référence à la douleur physique. Dans le langage plus

« administratif » des médecins du travail, de l'inspection du travail ... c'est le terme Risques Psycho-Sociaux (RPS) qui est utilisé. Dans ce guide dédié aux médecins libéraux, c'est le mot SOUFFRANCE qui est conservé.

**La souffrance morale ou mentale advient lorsque les exigences d'une dimension du travail (relations, contenu de l'activité,...) débordent les capacités de résistance et/ou d'adaptation de la personne.**

Guide à télécharger sur le site de l'URPS-ML : <http://urps-ml-paca.org>

# Un rôle majeur en santé publique en faveur des enfants et des adolescents



Le Dr Thoron, lors d'une sensibilisation à la vaccination auprès d'élèves dans le cadre du Salon des Jeunes 2017

**Dr Bernard Thoron,**  
pédiatre libéral à Martigues

**Médecins en Pays de Martigues :**  
*Vous êtes président de l'association des pédiatres libéraux du sud de l'Etang de Berre, quel est son objectif ?*

J'ai repris en 2015 la suite du Dr Jacques Delorme à la présidence de cette association qui regroupe les derniers pédiatres, les premiers à être touchés avec les gynécologues par la désertification médicale. Le pédiatre de ville a un rôle moteur en matière de soins, prévention, dépistage et suivi du développement de l'enfant. La situation est grave, le nombre de pédiatres de ville ne cesse de diminuer alors qu'il faut 10 ans pour former un spécialiste. Si les choses ne bougent pas, les nourrissons et les enfants vont devoir se passer des pédiatres. Les maternités ont été fermées, l'hôpital est devenu une entreprise où il y a de nombreuses heures d'attente aux urgences.

Le suivi de l'enfant nécessite les compétences spécifiques du pédiatre enrichies régulièrement par les formations continues obligatoires. Le rôle de notre association est d'organiser notre formation professionnelle continue autour des

sujets pédiatriques d'actualité : montée en puissance de nouvelles pathologies telles que l'hyperactivité, les troubles des apprentissages scolaires, l'obésité, les troubles psychoaffectifs, les maladies allergiques... Les sorties précoces des mamans et des bébés, après l'accouchement, vont laisser une population de nouveau-nés vulnérables car encore dans leur période d'adaptation néonatale. Dernièrement, nous avons invité les sages-femmes pour parler des 100 premiers jours du bébé.

**Ces réunions ont lieu chaque mois et sont ouvertes à tous les médecins qui s'intéressent à la pédiatrie.**

**MepM :** *Vous êtes maître de stage, que représente pour vous cette fonction ?*

Depuis novembre 2016, c'est le 9<sup>e</sup> interne en médecine générale qui se forme à mes côtés. Travailler en direct avec un pédiatre représente une chance pour ces jeunes qui sont ainsi confrontés à la réalité de la demande de soins. Mais, parfois, leur formation en pédiatrie pourra se résumer à 6 mois de stage dans un service de pédiatrie hyper spécialisé, neuropédiatrie, gastropédiatrie, très

**Je cherche, depuis un certain temps déjà, un gynécologue qui accepterait d'intervenir en binôme avec moi comme maître de stage.**

loin de leurs consultations futures. Je souhaite transmettre un savoir-faire, les compétences pédagogiques d'une profession qui disparaît. Sur Martigues, nous ne sommes que 3 pédiatres libéraux. Sur Istres, ils sont passés en peu de temps de 5 à 1. Partager nos connaissances, c'est prévenir la désertification médicale de notre territoire. Il faut montrer aux étudiants une autre facette de notre métier. L'art d'exercer la médecine ne se limite

pas à un protocole, c'est du bon sens et de l'observation. L'exercice de la pédiatrie a changé, les parents veulent plus de transparence, d'explications et ils ont besoin d'être rassurés. Un médecin doit savoir prendre un bébé dans ses bras, le peser et mettre en confiance ses parents.

Je cherche, depuis un certain temps déjà, un gynécologue qui accepterait d'intervenir en binôme avec moi comme maître de stage. En effet, les internes que j'accueille sont censés se former simultanément en pédiatrie et en gynécologie, ce qui s'avère impossible à ce jour.

**MepM :** *Quelle est votre position face aux doutes des patients concernant la vaccination ?*

La vaccination est le moyen de prévention individuel et collectif le plus efficace. Mais des effets secondaires de différents vaccins sont régulièrement pointés du doigt, contribuant à alimenter la défiance d'une partie de la population qui ne perçoit plus le risque infectieux. Le suivi de ces produits de santé est pourtant bien organisé, et la plupart font l'objet d'une procédure de surveillance spécifique dans un cadre européen ou national. La France est le pays européen le plus réticent face aux vaccins, 41 % de la population émettant des craintes sur la sécurité des vaccins et 10 % de médecins se déclarant peu favorables. Les vaccins recommandés et les vaccins obligatoires sont aussi utiles et importants les uns que les autres. Cependant, au nom de la liberté vaccinale, les parents n'acceptent pour leurs enfants que ceux obligatoires. Le doute est humain mais je suis convaincu de l'utilité du vaccin.

J'ai co-écrit avec une amie pédiatre, chef de pôle mère-enfant à l'hôpital d'Aubagne, une pièce qui met en scène une maman et le pédiatre de son bébé. Je souhaiterais qu'elle puisse servir de support à l'organisation d'un débat sur la nécessité de la vaccination.